

IFPS
Yngrid ACHARD
Directrice

BOURGOIN-JALLIEU, 27-05-2024
Réf. : IFPS/YA-IG/2024-22
2024 – TAXE D'APPRENTISSAGE

Contribution à la formation des futurs professionnels de santé

Madame, Monsieur,

En tant qu'acteur clé dans le domaine de la santé, nous vous invitons à soutenir l'Institut de Formation aux Professions de Santé (IFPS) du Centre Hospitalier Pierre Oudot en reversant une part de votre taxe d'apprentissage.

L'IFPS forme chaque année environ **350 étudiants infirmiers (IDE) et aides-soignants (AS)** au sein de notre centre hospitalier de Bourgoin-Jallieu. La qualité de leur formation est essentielle pour garantir un niveau de soin optimal à nos patients et répondre aux besoins croissants du secteur de la santé.

Les sommes perçues grâce à la taxe d'apprentissage sont directement affectées à (cf plaquette jointe) :

- La formation continue des étudiants et des intervenants.
- L'acquisition de matériel pédagogique de pointe.
- La réalisation de projets innovants et enrichissants pour nos étudiants.

**EN PARTICIPANT
A CETTE INITIATIVE,
VOUS CONTRIBUEZ A L'EXCELLENCE
DE LA FORMATION
DES SOIGNANTS DE DEMAIN.**

**VOTRE SOUTIEN PERMET
Non seulement de maintenir,
Mais aussi
D'améliorer la qualité
Des soins
Dispensés au quotidien.**

LES FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTE ONT PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE VOUS !

Nous comptons sur votre engagement pour renforcer notre partenariat et assurer la meilleure formation possible à nos étudiants.

Pour toute information complémentaire ou pour organiser le versement de votre taxe d'apprentissage, n'hésitez pas à nous contacter. Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

En vous remerciant par avance pour votre soutien, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

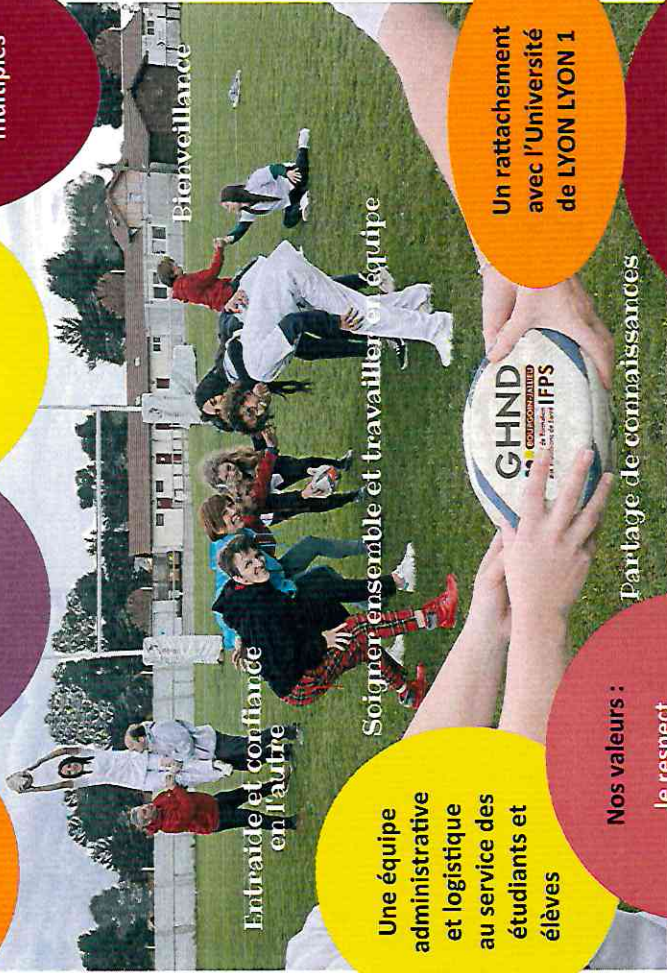
La Directrice de l'IFPS

Institut de Formation aux Professions de Santé
Yngrid ACHARD
Directrice

IFPS
16, rue du Bachelet
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél. 04 69 15 76 60
Fax 04 69 15 76 80
ifps@ghnd.fr
<https://ghnd.fr/ifps>
N° FINESS 380006478

Bourgoin-Jallieu
La Tour-du-Pin
Morestel
Pont-de-Beauvoisin

Institut de Formation aux Professions de Santé
Yngrid ACHARD
Directrice
IFSI - IFAS
Formation continue
BOURGOIN-JALLIEU



Une équipe de cadres pédagogiques expérimentés

97 étudiants infirmiers par promotion et 61 élèves aides-soignants

Un institut tourné vers la coopération avec le territoire berjallien

Une collaboration privilégiée pour des lieux de stages multiples

Une équipe administrative et logistique au service des étudiants et élèves

Nos valeurs :
 le respect
 l'humanisme
 l'autonomie
 la solidarité

Un rattachement avec l'Université de LYON LYON 1

Des locaux adaptés pour une formation performante

Un fort taux de réussite
 Diplômation pour la scolarité 2022/2023
 ESI : 94 %
 EAS : 93.44 %



Une ouverture vers l'extérieur pour faire le lien structures / futurs professionnels

Bourgoin-Jallieu
 La Tour-du-Pin
 Marostel
 Pin-de-Beauvoisin



TAXE D'APPRENTISSAGE 2024
Participez à la formation des soignants de demain !!



La taxe d'apprentissage, représentant 0,68% de la masse salariale de l'année écoulée, est destinée à faire participer les employeurs au financement des formations initiales de l'enseignement technologique et professionnel.

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à notre Institut, vous contribuerez à :

- ◆ Participer à la qualité de la formation des étudiants en soins infirmiers et élèves aides-soignants afin qu'ils deviennent des professionnels de santé compétents
- ◆ Associer votre entreprise aux projets de santé de la région
- ◆ Renforcer le potentiel de formation de la région dans le domaine de l'enseignement supérieur
- ◆ Complémenter nos ressources documentaires
- ◆ Moderniser l'ensemble de nos salles de cours par des équipements informatiques et de vidéo projection
- ◆ Continuer à développer le centre de simulation en santé avec l'acquisition de matériel pédagogique conforme aux évolutions technologiques
- ◆ Développer nos compétences numériques

VOTRE CONTRIBUTION EST UNE RESSOURCE VITALE POUR L'IFPS

LES REALISATIONS 2023 :

- ◆ Ouverture du CENTRE DE SIMULATION EN SANTE
- ◆ Ouverture d'un NOUVEAU centre de documentation (CDOG)



- ◆ Acquisition de matériels pour l'enseignement des gestes et soins d'urgence et d'ergonomie
- ◆ Achat de mannequins pour les pratiques de soins



Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage à notre institut

par le biais de la plateforme SOLTEA organisme collecteur sur le site <https://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/>

en précisant le nom de notre institut **IFPS DU CH Pierre Oudot (Bourgoin-Jallieu)**



Ce que la relation avec l'IFPS du GHND peut vous offrir :

- ◆ La réservation des salles de notre institut, notamment l'amphithéâtre (129 places) pour vos séminaires ou réunions à des conditions partenaies
- ◆ La visibilité lors de nos manifestations
- ◆ La participation à des actions de prévention dans votre entreprise
- ◆ La location de mannequins

LES PERSPECTIVES 2024 :

- ◆ Acquérir des écrans numériques interactifs
- ◆ Développer les outils pédagogiques innovants (réalité virtuelle, sérius game, ...)
- ◆ Acquisition de matériel pour le centre de simulation en santé

